

ARMOY



Édito...

Madame, Monsieur,

Après deux ans d'étude, le PLU a été présenté en Conseil d'Agglomération et arrêté lors de sa séance du 24 avril 2018. Les services de l'Etat ont maintenant trois mois pour donner leurs avis et ensuite débutera l'enquête publique, un mois de mi-septembre à mi-octobre. Le document arrêté est dès maintenant consultable sur les sites de la commune, de Thonon Agglomération et en format papier en Mairie.

La sécurisation du cheminement le long de la RD26 est en cours, les travaux débuteront fin septembre pour une durée de cinq semaines environ.

Autre point important, le projet de 2X2 voies Machilly-Thonon. L'enquête publique se déroulera du 4 juin au 13 juillet. Les modalités de cette enquête sont disponibles sur le site www.haute-savoie.gouv.fr.

Ce projet indispensable à l'avenir du Chablais a besoin de votre soutien. N'hésitez pas à donner votre avis. Je vous souhaite à toutes et à tous un agréable été.

Daniel CHAUSSÉE

//////////////////// Sommaire

Édito	p.2
Evènements	p.3
Rencontre avec	p.4-5
Détente	p.6
SIVOM	p.7
La vie de la commune	p.8-10
Liaison autoroutière	p.11
La vie des associations	p.12-15
Infos diverses	p.16-17
La bibliothèque	p.18
Au gré des saisons	p.19
Comptes rendus Conseils	p.20-21
Vivre ensemble	p.22
Agenda et État Civil	p.23
Infos pratiques	p.24

//////////////////// Infos

Mairie : 202, route du Bois de la Cour

Heures d'ouverture :
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h.
Le mercredi de 9 h à 11 h.

Tél. 04 50 73 95 74
Fax 04 50 73 98 57
Mail : mairie@armoy.fr
Site : www.armoy.fr

Permanences du maire : sur rendez-vous



> **Directeur de la publication :**
Daniel Chaussée

> **Comité de rédaction :**
Delphine Berly, Jean-Pascal Cézard,
Thérèse Cochard, Patrick Bernard,
Yvan Salmeron, Martine Siéger

> **Création et impression :**
Fillion Imprimerie



Accueil des nouveaux arrivants le 16 mars



Matinée nettoyage

FROMAGERIE
P'tit GIROUD

3565 Chef-Lieu - 74200 ARMOY
04 50 16 43 17
fromagerie.ptitgiroud@gmail.com

ARMOY GARAGE
RENAULT expert

Garage & Carrosserie Marcen Mercier s.a.s.
2417 rue Centre - 74200 ARMOY (A) - Tél. +33 (0)4 50 16 43 17
E-mail: armoysgarage@orange.fr

- **Prêt de glaces**
- **Carrosserie toutes marques**
- **Lubrifiants spécialisés**
- **Démolitions**
- **Diagnostique**
- **Prêt de véhicules**
- **Restauration toutes marques**
- **Spécialité auto's**
- **Restauration capoterie**

LES PRODUCTEURS
DE
Nos Fermes du Chablais

VOUS ACCUEILLENT DANS LEUR MAGASIN AU
• 463 Route des Blaves à Allinges •
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 H À 19 H

04 50 16 43 24 / 09 63 59 43 24
fermeschablais@hotmail.com
www.nos-fermes-du-chablais.fr

GEORGES SIÉGER

ANCIEN ENGAGÉ À BORD D'UN SOUS-MARIN EN 1960

Georges Siéger qui habite sur Lonnaz se rappelle ses années dans la Marine et en particulier celle passée à bord d'un sous-marin en Méditerranée, théâtre d'opération pour la 1^{ère} escadrille de sous-marins.



Au fond de la rade de Toulon sont accostés des sortes de cigares noirs avec une excroissance que l'on nomme le kiosque ; c'est par là que je descends à l'intérieur et découvre ce nouvel univers plein de tuyaux, volants et autres appareils mécaniques, électriques et hydrauliques. Le navire est divisé en compartiments reliés entre eux par un trou rond qui nous oblige à faire une gymnastique pour aller d'un endroit à un autre ; au centre sous le kiosque, le poste de commandement avec périscope, barre de plongée, barre de direction, table des cartes et poste de détection ; en me dirigeant vers l'arrière, je découvre les cabines des officiers, la cuisine, les machines de propulsion ; à l'avant, le poste de l'équipage avec des couchettes superposées par trois que l'on dénomme bannettes et que nous occupons à tour de rôle en fonction des quarts, pas de table ni pour dîner, ni pour écrire, et un seul lavabo ; tout à l'avant, quatre tubes lance-torpilles.

La première plongée

Un matin, nous appareillons pour effectuer des exercices en mer ; j'ai un petit nœud dans l'estomac, ce sera ma première plongée et j'appréhende un peu. Je suis au poste de mécanicien diesel ; les ordres arrivent, j'entends l'eau qui remplit les ballasts. Malgré moi, je ne suis pas rassuré ; nous sommes sous l'eau, cela va mieux, je vois l'aiguille indiquer 20, 30, 40 jusqu'à 220 mètres limite de sécurité, c'est étrange. Plus de bruit de vagues, je viens de plonger dans le monde du silence.

La vie à bord

La vie à bord d'un sous-marin ne laisse rien au hasard, la place de chacun est étudiée au plus juste entre la navigation, l'entretien du matériel et le repos ; à la relève de quart, les hommes qui terminent leur service prennent la place dans les couchettes en remplacement de ceux qui

étaient au repos (il n'y a que deux bannettes pour trois hommes : c'est un sérieux apprentissage de la vie en commun avec toute la tolérance que cela impose !). Sans table pour manger, nous rabattons les couchettes inférieures pour nous asseoir et dînons en maintenant l'assiette sur nos genoux ; un seul lavabo que nous utilisons à tour de rôle pour une toilette sommaire...

En grande profondeur, il fait froid et humide ; en surface, le bateau est secoué comme un bouchon par forte houle, mais on peut monter au kiosque à tour de rôle pour humer l'air ou fumer une cigarette.

"En tant que nouvel embarqué, je n'avais pas de couchette (même pas de bannette "chaude" !), j'ai dû dormir sur un hamac au poste de torpilles avec Bacchus, le chien "quartier-maître-chef dératiseur" ; dans les anciens sous-marins, le chien était obligatoire à bord pour des raisons de sécurité, il n'y avait en effet pas de moyens de détection du gaz carbonique qui reste près du sol ; lorsque l'on voyait le chien ne pas se sentir bien ou avoir des réactions anormales, il fallait faire surface... Beaucoup de sous-marinières doivent la vie au chien qui était à bord !"

Poste de combat

Lors des missions d'entraînement, chaque homme exécute une tâche précise en rapport à sa spécialité : les mécaniciens aux machines, les torpilleurs devant leurs tubes, les barreurs aux instruments de plongée et de direction, une équipe au poste central pour assurer la navigation ; le pacha scrute la mer au moyen du périscope de combat (beaucoup plus fin que le périscope de veille), qui ne laisse que très peu de sillage ; les

détecteurs, qu'on appelle aussi les oreilles d'or, écoutent, analysent les bruits, indiquent les relevés ; le Vieux, l'œil fixé au périscope observe la surface et lance l'ordre d'attaque.

Fin des exercices, nous recouvrons un peu de sérénité ; alors là intervient un homme pour qui nous avons le plus grand respect : le cuisinier, un quartier-maître-chef, un maître queue remarquable qui s'attache avec le plus grand soin à nous mijoter de bons petits plats ; on oublie l'inconfort de notre situation, les sourires éclairent les visages, les conversations s'animent, les plaisanteries fusent ; la vie d'un groupe d'hommes confinés sous l'eau dans un cigare métallique : une osmose extraordinaire !

Retour au port

Nous reprenons notre rythme de croisière et faisons route sur Toulon pour retrouver notre port d'attache ; au moyen d'un puissant projecteur, nous nous identifions auprès du sémaphore de Saint-Mandrier ; nous exécutons les manœuvres pour l'amarrage et la fin du service à la mer ; le plaisir du retour est visible sur tous les visages. A nous le cinéma, les plages, le bal du samedi, la tournée des bars lors de nos quartiers libres.

Mais même au port, il y a du travail à assurer : entretien du navire, matériel à réparer, vérification des machines et des instruments de navigation,

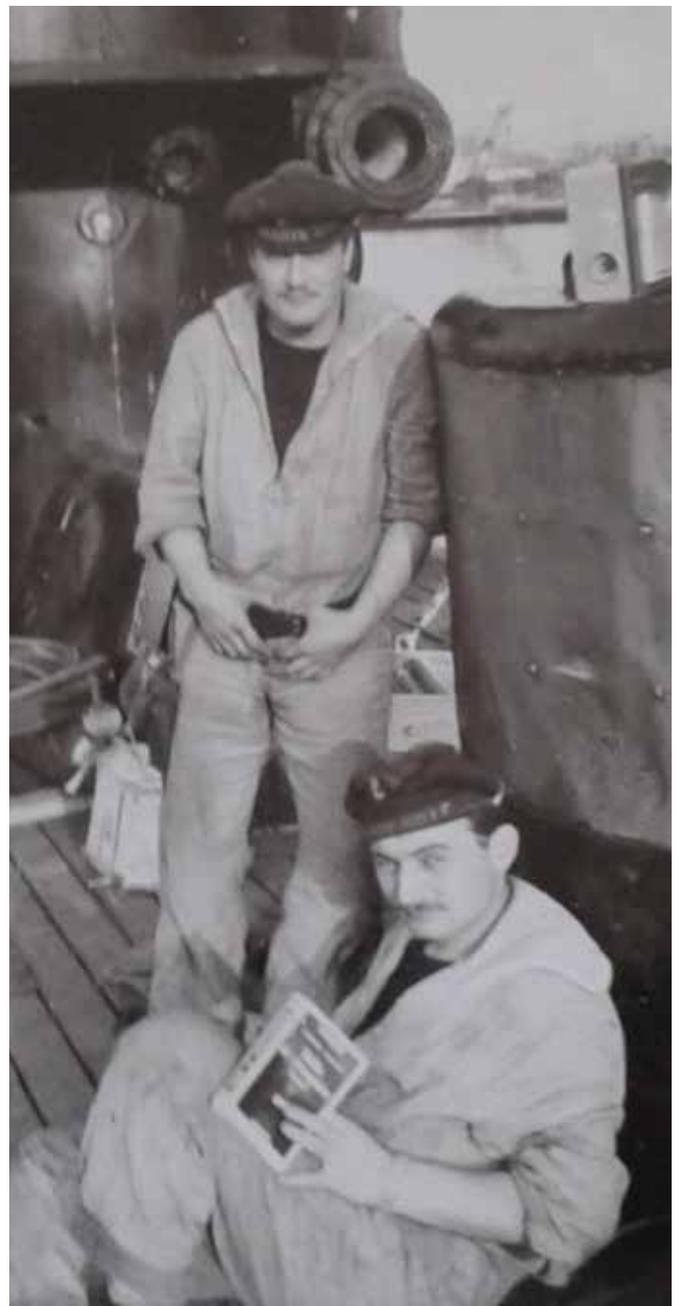
Voilà en vrac une partie de mes souvenirs de sous-marinier, bien sûr les conditions aujourd'hui ont considérablement changé et les moyens technologiques n'ont rien à voir avec ceux que j'ai connu...

Mais cette expérience vécue lorsque j'avais une vingtaine d'année m'a durablement marqué !



Sous-marin en surface

"Je me souviens que par une belle mer d'huile, un cachalot nous heurte et en voulant plonger, il se fait découper par les hélices du navire ; l'animal remonte à la surface, c'est comme s'il avait été découpé en rondelles sur la moitié du corps ; le cuisinier suppose qu'il pourra en faire quelque chose... un marin monte à califourchon sur l'arrière de l'animal et découpe la queue avant que le cachalot ne s'enfonce dans les flots, nous prenons une photo, quelle prise !! Ensuite le cuisinier s'empare du morceau et nous mijote un plat que je n'ai jamais oublié".



Georges (debout) de garde

INSOLITE...



Recette soupe de MAI

Au 12^e siècle, à la fin de l'hiver dans les montagnes des Savoies, les réserves de blé sont épuisées, les nouvelles récoltes ne sont pas encore sorties de terre ; les hommes ont faim, certains en sont réduits à manger l'herbe des prés. Face à cette situation, le fondateur de l'Abbaye de Tamié instaure l'aumône du pain de mai, en distribuant du pain et de la soupe aux pauvres.

Ingrédients :

Crozets de farine d'épeautre
Pois cassés, lentilles corail et lentilles blondes
Oignon, bouillon cube, huile d'olive (ou beurre)

Faire revenir l'oignon en dés dans l'huile d'olive.
Ajouter le bouillon, les crozets, les pois et les lentilles.
Faire mijoter 30 minutes

CHANSON

Hommage à Jacques Higelin

Rien n'est plus fragile que le bonheur sans illusion
Quand il vient par un matin d'avril
Se poser juste le temps d'une chanson
Légère et facile, familière et sans prétention
Mamy, comme un rayon de soleil sur le toit de ta maison.

Le petit garçon qui fredonnait sous la tonnelle
Sans rime et sans raison, en courant derrière les ailes des papillons
Ce petit bonhomme libre et fier comme un vagabond
Maman, Mamy, est-ce que tu le revois de temps en temps ?
Celui qui te faisait sourire et rêver au bord de l'eau
Toujours à courir devant, dès les beaux jours du printemps.

Rien n'est plus fragile que le bonheur sans illusion
Maman, Mamy, c'est pourquoi je te dédie cette chanson
A part toi, personne ne reparle jamais de lui
Maman ou Mamy, à part toi qui m'as donné la vie

Connaissez-vous l'allingite ?

Non, il ne s'agit pas d'une nouvelle maladie, comme la méningite ou la bronchite, que l'on risque d'attraper en se promenant dans la commune voisine !

En fait, c'est le nom qui a été donné à une forme d'ambre d'origine végétale - une résine fossile de couleur jaune/orange - qui a été découverte en 1863 sur le territoire d'Allinges.

Mais pas de Jurassic Park dans le Chablais, les nodules d'allingite trouvés sur le site ne contenaient pas d'insectes susceptibles d'avoir piqué un dinosaure et d'en conserver l'ADN !

(source : revue "Nature et Patrimoine en pays de Savoie" mars 2018)



SÉANCE DU 10 OCTOBRE

Le Comité Syndical :

- Actualise et améliore le Projet Educatif Territorial pour l'année scolaire 2017/2018.
- Réfléchit sur le retour à la semaine de 4 jours.
- Etudie et accepte la demande de Mme MERCIER-GALLAY, Psychologue scolaire pour l'achat de fournitures scolaires d'un montant de 184 €.
- Refuse la demande de congé de formation d'un agent.
- Procède aux modifications budgétaires suivantes :
Immobilisations en cours : + 50 000 €
Autres immo corporelles : - 50 000 €
Immobilisations en cours : + 3 000 €
Autres immo corporelles : - 3 000 €
- Met en place des indemnités des astreintes hivernales pour le personnel technique.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE

Le Comité Syndical :

- Alloue une contribution d'un montant de 234 € à la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales afin de participer aux prestations à caractère social.

- Accepte la convention de mise à disposition de jeux en bois 2018 pour la ludothèque itinérante "Thonon Agglomération" à compter du 1^{er} janvier 2018.
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre THONON AGGLOMÉRATION, LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD et le prestataire titulaire de marché Accueil de Loisirs sans hébergement; Ceci concerne le transport des enfants du Groupe Scolaire Intercommunal allant au Centre de Loisirs à L'Aérospatiale à Allinges les mercredis après-midi.
- Accepte que les communes versent, par anticipation, un acompte sur les participations communales avant le vote du budget. Accepte le montant de 66 000 € pour la commune d'ARMOY et de 111 000 € pour la Commune du Lyaud.
- Décide de saisir le Directeur Académique des services de l'Education Nationale, afin d'obtenir le retour, dès la rentrée 2018, à la semaine des 4 jours, soit 8 demi-journée réparties comme suit : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Décide de prendre en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif de 2018 comme suit :
Chapitre 20 : 1 160 €
Chapitre 21 : 45 500 €
Chapitre 23 : 16 250 €

BEL & MORAND
T.P.
Aspiratrice excavatrice
Copeaux, sciure, gravats, gravier, terre, sable, eau, ballast...

- Hauteur jusqu'à 15 m
- Diamètre jusqu'à 250 mm
- Distance jusqu'à 50 m

Contact
403 E, route de la Gare
Z.I. Mésinges - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01
E-Mail : sabmp@wanadoo.fr

LE D'JOSS BAR

Tél. 04 50 73 38 46
13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

MECHOU DES SAVOIE
Traiteur à domicile

- Réceptions
- Mariages
- Baptêmes
- Anniversaires
- Repas d'entreprise...

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
Tél. 04 50 70 96 49
Port : 06 11 87 74 63

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

PARTNER CHAUFFAGE
DÉPANNAGE
INSTALLATION

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

FINÉLEC
ELECTRICITE
INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES
SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93
finelec.74@wanadoo.fr

CÉLÉBRATION DU 8 MAI

PASSAGE DE RELAIS A LA BIBLIOTHÈQUE

Le 4 mai dernier, l'équipe municipale et les bénévoles de la bibliothèque ont manifesté leur amitié à Martine Sacchet, qui part à la retraite. Elle est remplacée par Isabelle Baratay, qui a pris ses fonctions le 12 mars.



Comme tous les ans, la commémoration du 8 mai a eu lieu devant le monument aux morts. Le pot de l'amitié a été partagé au soleil devant la salle des fêtes.

Cette date célèbre la reddition allemande de 1945, qui a pourtant été signée à Reims le 7 mai et est fêtée en Russie le 9 mai ! Explication...

L'acte de reddition fut signé à Reims au quartier général allié à 2 heures 41 du matin le 7 mai, prévoyant la fin des combats le 8 mai à 23 h 01, pratiquement deux jours plus tard . Mais le chef soviétique (Staline), vexé, exigea ensuite une deuxième cérémonie au quartier général soviétique à Berlin, les Occidentaux acceptèrent pour ménager diplomatiquement l'URSS.

L'acte de reddition fut donc signé une deuxième fois le 8 mai à Berlin ; et c'est le 8 mai que cette reddition a été annoncée et c'est donc cette date qui a été retenue dans la mémoire collective en France.

La cérémonie de Berlin eut lieu quelques minutes après le cessez-le-feu sur tous les fronts européens le 8 mai à 23 h 01 ; avec la différence de fuseau horaire, c'était déjà le 9 mai pour les Soviétiques...



TAXI EVASION
Transport médical assis agréé toutes caisses d'assurances
7/7 JOURS
TOUTES DISTANCES
Gares, aéroports, stations, colis, transports privés et médicaux
Pierre DETRY 06 18 64 32 83
pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud
Commune de rattachement Le Lyaud



Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente

click & collect

forum
santé

Tél. 04 50 70 51 93
Fax 04 50 73 93 97

Compta
M
Société d'expertise comptable

Laetitia DIVIS
Expert Comptable

Rés. "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96
Fax 09 67 44 26 38 - lcmcompta@orange.fr

NEXT VISION
LA REFERENCE
IMAGE & SON
BOSE Panasonic marantz SPECTRAL B&W
5 Rue Marc Courriard 58 Avenue de Genève
74100 ANNEMASSE 74200 THONON LES BAINS
Tel : 04 50 36 37 88 www.nextvision.fr Tel : 04 50 73 38 05

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La matinée de nettoyage de la commune s'est déroulée le dimanche 8 avril sous un soleil printanier et une température agréable.

Le café de bienvenue et les viennoiseries ont permis une mise en route tranquille et dans la bonne humeur.

Environ 25 personnes ont participé à cette collecte de déchets. On retrouve des habitués qui année après année répondent présents, et aussi des nouveaux. Tous donnent de leur temps pour leur commune et pour la nature.

L'ensemble des équipes a permis de quadriller la commune et comme chaque année, la collecte a été conséquente.

Cette matinée est un moment de convivialité et d'échanges.



Un grand merci aux personnes qui ont participé, et à l'année prochaine pour une nouvelle collecte.

COURSE VÉLOS



Très belle journée de cyclisme en ce dimanche 22 avril pour le 26^e Grand Prix des Hermones... Sous un grand soleil, sans que cela soit étouffant, la mairie d'Armoy et la commission des sports du Lyaud accueillait cette journée de cyclisme. Organisée par le club Évian Vélo, le Président, M. Jacquemot, donnait dès 10 h le matin, le départ de la course des minimes... puis ce fut le tour des cadets, pour finir en fin d'après-midi par les séniors... Sur un parcours de 4,5 km, cette centaine de sportifs a eu à courir de 30 km à 60 km en fonction des catégories... Buvette, petite restauration, l'ambiance fut très conviviale, tant sur la ligne de départ/arrivée devant la mairie, que le long du parcours....

FÊTE DES MÈRES

1^{er} juin : Des mamans ravies se sont prêtées aux animations, aux jeux de Mickael, venu mettre le feu pour le rendez-vous du brunch de la fête des mères organisé par la commission Fêtes et Cérémonies.



RECENSEMENT

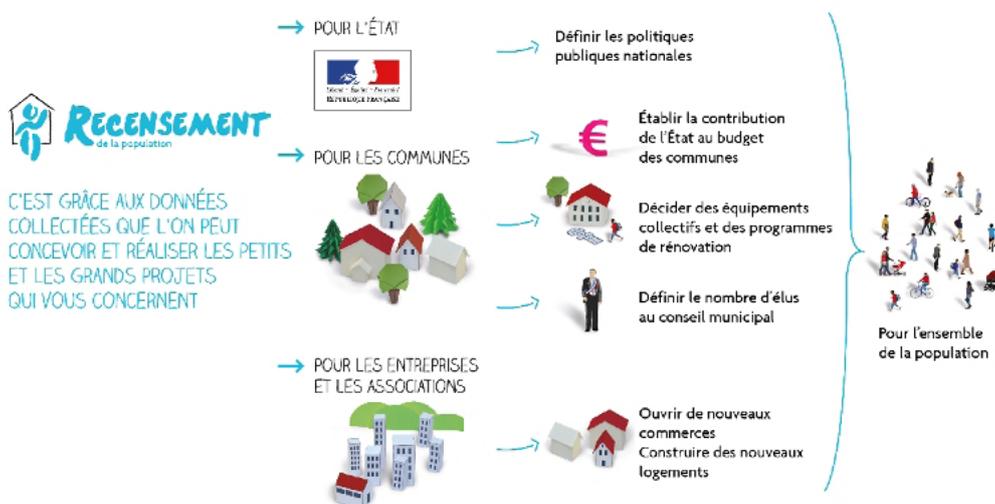
Le recensement 2018 s'est terminé le 17 février. Nos trois recenseurs ont pu recenser 568 logements au total : un retour de 553 fiches de logements, 1254 bulletins individuels dont 850 sur internet.

64 logements n'ont pu, pour des raisons diverses (logements vacants, occasionnels, résidences secondaires et personnes non joignables) être recensés.

Au vu de ces résultats, qui ne sont pas encore ceux de l'INSEE, que nous ne devrions avoir qu'en fin d'année 2018, nous pourrions penser que la population armoisienne se rapprocherait des 1400 habitants.

Merci aux recenseurs pour leur investissement et merci à la population pour avoir répondu massivement.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



TRAVAUX

Signalétique mairie

Installation de deux panneaux de signalisation urbaine : un au début de la route du Bois de la cour et un autre devant la mairie.



Panneaux d'information lumineux

La commune a fait l'acquisition de 2 panneaux électroniques qui seront installés l'un au centre du village et l'autre à l'Ermitage. Ils visent à informer sur la vie de la commune et ses animations, qu'elles soient associatives, culturelles ou sportives.

Autres travaux à venir

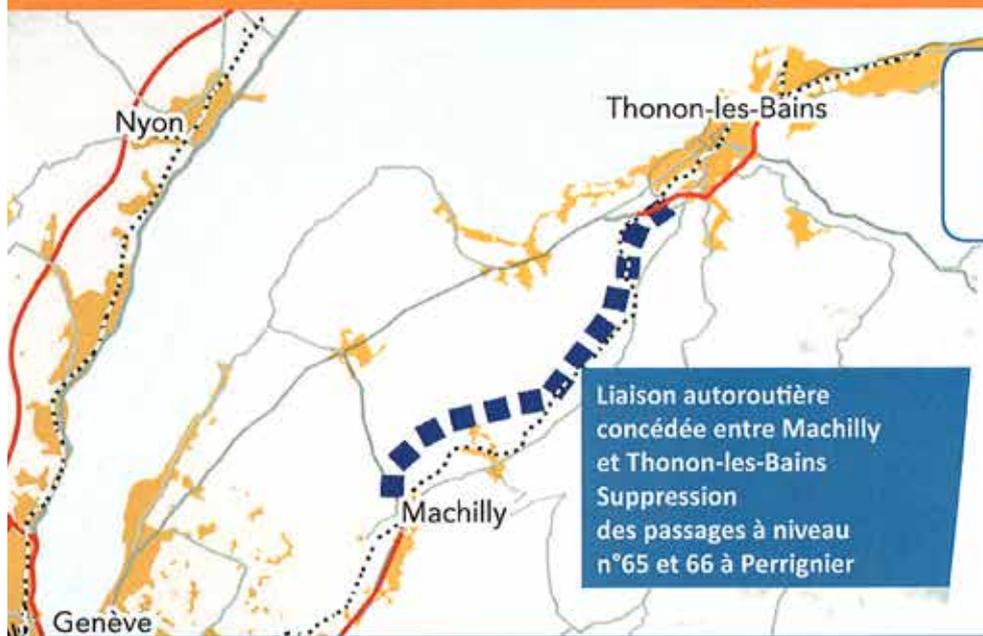
- Afin de libérer de l'espace commercial et en accord avec la communauté paroissiale, une construction modulaire (type algeco) sera installée sur le parking en-dessous de l'église.
- Aménagement de la RD 26 entre le garage Renault et le carrefour des Prés Carrés : création d'un trottoir, éclairage de cette partie de route et enfouissement des lignes. Le projet a été validé par le Conseil Départemental et l'appel d'offre lancé. Les travaux commenceront mi-septembre.
- Accessibilité de la salle des fêtes : le projet va enfin aboutir. L'aménagement des toilettes a été réalisé et la rampe d'accès est en cours.

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À

- ▶ La liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains
- ▶ La suppression des passages à niveau n°65 et n°66 à Perrignier

Du 4 juin au 13 juillet 2018

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE !



Je donne
mon avis

Je
m'informe

RENCONTRER LA COMMISSION D'ENQUÊTE LORS DES 18 PERMANENCES DANS LES MAIRIES

Perrignier

(ancienne poste)
94 place des Fontaines
Lundi 4/06 – 14h/16h
Samedi 23/06 – 9h/11h30
Jeudi 12/07 – 14h/16h

Bons-en-Chablais

Mardi 5/06 – 10h/12h
Jeudi 28/06 – 14h/16h

Lully

Mardi 12/06 – 14h/16h

Machilly

Jeudi 14/06 – 10h/12h

Ballaison

Mardi 19/06 – 9h/11h

Fessy

Mardi 19/06 – 10h/12h

Brenthonne

Mardi 19/06 – 14h/16h

Allinges

Mercredi 20/06 – 9h/11h
Mercredi 11/07 – 14h/16h

Anthy-sur-Léman

Jeudi 21/06 – 9h/11h
Mercredi 11/07 – 9h/11h

Thonon-les-Bains

Jeudi 21/06 – 10h/12h
Jeudi 5/07 – 14h/16h

Loisin

Jeudi 21/06 – 10h/12h

Margencel

Mardi 3/07 – 14h/16h



Pour tout savoir sur le projet et les modalités de
l'enquête publique

www.registre-dematerialise.fr/733



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

CLUB DE TENNIS

La saison de l'école de tennis touche à sa fin avec son lot de matchs et de manifestations. Afin de profiter du nouveau terrain, le traditionnel tournoi salade (match en simple pour les plus jeunes, en double adulte - enfant ou ados - ados, barbecue et convivialité) se déroulera le dimanche 24 juin 2018 sur le court d'Armoiy de 9 h à 19 h.

La saison 2018-2019 reprendra dès le mercredi 29 août 2018. Pour cette nouvelle saison tous les cours seront regroupés sur le mercredi : la matinée étant dédiée aux enfants de l'école primaire et l'après-midi davantage aux collégiens et lycéens.

Pour tous renseignements et inscription : gdtennis@hotmail.fr ou au 06 10 97 43 93.

Enfin, le bureau de l'association a le projet d'emmener nos jeunes joueurs et joueuses de l'école de tennis au tournoi professionnel ATP de Lyon au mois de mai 2019.

Tarifs à l'année pour bénéficier de l'accès aux deux terrains de tennis d'Armoiy et du Lyaud : 50 € pour une adhésion couple ou famille. 35 € pour une adhésion individuelle.

ECOLE DE MUSIQUE ECHO DU HAUT CHABLAIS

Cette année, l'école de musique Armoiy/Le Lyaud a eu le plaisir d'accueillir 30 élèves de tout âge (enfants, adolescents, adultes). Outre les cours individuels, l'école a le souhait de développer la musique d'ensemble. Des cours collectifs sont proposés en fonction de l'âge et du niveau instrumental de nos musiciens. Nous recherchons activement des élèves susceptibles d'intégrer l'orchestre.

Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à nous contacter ! 06 48 38 07 13 ou 06 01 05 25 54. Grâce aux différentes subventions et à la réussite de la soirée théâtrale du 9 février 2018, l'école de musique peut investir dans l'achat d'instruments tout en maintenant des cotisations à prix attractifs et compétitifs.

Inscriptions : samedi 1^{er} septembre de 9 h à 11 h 30 salle de réunions sous la mairie d'Armoiy mercredi 5 septembre de 18 h 30 à 20 h salle de musique du Lyaud.



FILLION
IMPRIMERIE

SARL DEGENEVE Peinture
DECORATION INTERIEURE • FACADES

74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 55 95 • Fax : 04 50 70 55 96
C. Degeneve: 06 08 06 92 40
V. Vuillier: 06 38 81 97 64
christian.degeneve@orange.fr

Le meilleur pour le sport

Un monde de vélo conseillé par des pros. Le sport... mais pas que. Montez haut, libérez vous des contraintes.

ANTHY / LÉMAN - Espace Léman 3
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

le Clos des Champs
Location de chambres
Studios et appartements meublés

M^{me} et M^{me} Collaud
3562, Chef lieu
74200 ARMOY

Tél. 04 50 17 33 74
Port. 06 80 89 31 10
le-clos-des-champs@orange.fr

La Calèche
Chez Deville
BOULANGERIE - PATISSERIE

THONON 8, Bd Carnot - ARMOY Chef-lieu
04 50 71 16 93 04 50 73 94 58

Société d'Installation et de Production d'Energie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Eclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoiy
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

GOUTTES DE VIE MESSAGE AUX SUPER-HÉROS DE NOS COMMUNES

Révèle le héros qui est en toi

Tu es majeur... deviens "Donneur" et sauve des vies. Chaque année, le don de sang permet de sauver ou de soigner plus d'un million de personnes ! 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour que médecins et soignants puissent pratiquer leurs interventions des plus bénignes aux plus délicates.

Rejoins les héros du quotidien

Tu es en bonne santé
Tu n'es pas à jeun
Tu pèses plus de 50 kg

Ton sang est un concentré de super-pouvoirs !

Le sang représente 1/13^e du poids du corps. Il est composé de globules rouges et blancs, de plaquettes et du plasma. Chacun de ces composants est utile pour sauver un malade.

Les globules rouges sont utilisés pour traiter des anémies, des hémorragies lors d'interventions chirurgicales.

Les plaquettes sont indispensables en cancérologie. Le plasma entre dans la fabrication de nombreux médicaments.

Vas-y avec tes potes, n'hésite pas à venir accompagné d'amis pour partager ce moment de solidarité !

Simple, sûr et rapide, un don de sang se décline en 4 étapes :

- Etape 1

l'inscription (pense à te munir d'une pièce d'identité pour un premier don)

- Etape 2

l'entretien médical pré-don : réalisé par un médecin de l'EFS cet entretien obligatoire est confidentiel et couvert par le secret médical. Il est indispensable pour assurer ta sécurité et celle du receveur.

- Etape 3

le don : le prélèvement lui-même ne prend que 5 à 10 minutes. Il est réalisé au pli du coude, sous la surveillance permanente du personnel médical.

- Etape 4

la collation et le temps de repos : après le don, une collation t'est servie et tu devras te reposer pendant 20 minutes environ.

Que devient ton sang ?

Aussitôt prélevé, le sang est envoyé à l'EFS chargé d'assurer le lien entre les dons et les besoins des malades. Les poches de sang y sont analysées, triées et traitées avant d'être réparties dans les établissements de santé de toute la France.

Aujourd'hui il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable

Alors à l'occasion de la prochaine collecte organisée de 16 h 30 à 19 h 30 mercredi 18 juillet 2018 au Lyaud, nous serons heureux de t'accueillir.



Boucherie
d'Armoiy

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Benoît Favler-Bosson
3565 Chef-lieu - 74200 Armoiy - Tél. 04 50 17 49 91

LE CHALET
6 GITES EN PLEINE NATURE

Vue du chalet

Bernard et Anne-Marie PEILLEX

Lieu-dit "L'Ermitage"
74200 ARMOY
(à 3 km de Thonon)

Tél. 04 50 71 08 11
Fax 04 50 71 33 88
bpeillex@wanadoo.fr

RÉSEAU

Garage de la Maladière

J.-L. LAPEINE
Spécialiste PEUGEOT

Vente neuf et occasion
Réparation toutes marques

2380, RD 903 - Mésinges - ALLINGES
Tél. 04 50 70 26 23

COMITÉ DES FÊTES

Carnaval des enfants

Belle réussite que ce carnaval des enfants 2018 organisé pour la première fois un samedi.

Nouveauté pour cette année : des jeux en bois auxquels parents et enfants, venus très nombreux, ont pu, dans la joie et la bonne humeur, s'adonner.

Goûter élaboré à la fois par notre comité et les mamans, les crêpes et le pop-corn ont eu, comme d'habitude, un grand succès.

Une demande des familles : renouveler ce carnaval un samedi pour leur permettre d'accompagner leurs enfants et d'avoir un grand moment de détente avec eux.

Un grand merci à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Et à l'année prochaine !



MANIFESTATIONS À VENIR

Fête de la musique 2018

La musique sera en fête à Armoys le **samedi 23 juin** dès 18 h 30.

Après le franc succès l'année dernière de la première édition, le Comité des Fêtes organise une nouvelle fois SA fête de la musique.

Nous aurons le plaisir de retrouver les groupes ENTRE-MONDES et ELY-XYR et la scène sera ouverte au Groupe FORMAT A4 ainsi qu'à ALPENLAK que nous avons eu le bonheur d'écouter lors de la Fête de la Châtaigne.

A cette occasion ENTRE-MONDES enregistrera sa prestation pour son prochain CD/DVD.

Vous retrouverez une petite restauration rapide, du popcorn et des boissons pouvant être dégustés dans un espace convivial interdit aux véhicules.

Nous avons eu la satisfaction de vous voir très nombreux l'année dernière, nous vous attendons cette année avec tout autant de plaisir.

Repas dansant

Le 13 octobre sur des notes de "DISCO".

Fête de la Châtaigne : le 3 novembre

L'organisation de ces deux manifestations vous sera communiquée par voie d'affichage et de distribution de flyers dans les boîtes aux lettres.

Nous comptons sur vous. **VENEZ NOMBREUX.**

TABAC PRESSE LOTO PMU



GATHERINE & MICHEL
1200, route de Noyer
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 73 98 58
presseservice@orange.fr



9 avenue de Champagne
74200 THONON-LES-BAINS
Tel : 04 50 71 01 33
Fax : 04 50 26 59 22
gilletfleurs@wanadoo.fr



Ensemble, construisons l'avenir



84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr



MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPES
74550 PERRIGNIER

B **MENUISERIE - AGENCEMENT**
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan

Bruno COUEDEL

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

DOMIAL
Electroménager, Image et son

DÉPANN'MÉNAGER

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

FOYER RURAL

Ce ne sont pas moins de 16 activités qui ont été proposées en cette saison 2017-2018, à près de 240 personnes, des jeunes jusqu'aux aînés. Merci aux participants et aux animateurs qui ont su faire partager avec chaleur toute leur expérience.

La saison 2018-2019 se profile ; si la plupart des activités vont se poursuivre et la plupart des animateurs "rempilent", quelques changements sont prévus :

Michèle, qui animait le cours d'anglais a souhaité passer la main. Elle sera remplacée par Florence May, pour un cours de conversation destiné aux non-débutants.

Les cours de zumba seront entièrement assurés par Sandra Meschi, de retour de congé, sur 3 tranches d'âge : 5-7 ans, 8-11 ans et 12 ans-adultes.

Les cours de Tai-chi se feront par cycles de 10 séances : cycles débutants et approfondissement.

Nouveautés : Natacha de Rycke, de retour elle aussi, proposera des cours de Pilates et des cours de cardio "work-out".

Magali Ferrero proposera des cours de méditation guidée-Pleine conscience pour adultes et pour enfants (6-13 ans), ainsi que de la baby-gym pour les plus petits (18 mois-5 ans).

(voir la brochure qui paraîtra mi-août)



Sur vos agendas

Inscriptions

- Samedi 1^{er} septembre de 9 h à 11 h 30 (présence des animateurs avec lesquels vous pourrez discuter) et de 14 h à 16 h 30, salle de réunions sous la mairie d'Armoy.
- Mercredi 5 septembre de 17 h à 19 h, même salle.
- Lors des permanences du foyer, les mardis de 9 h à 12 h, même salle.

Exposition artisanale d'automne

Samedi 27 octobre après-midi et dimanche 28 octobre toute la journée, salle polyvalente d'Armoy. Les artisans amateurs locaux peuvent proposer leur candidature avant fin juillet. Le nombre de places étant limité, le choix des exposants (mi-août) se fera sur la diversité des créations.

Contact : foyer.armoy.lelyaud@gmail.com
06 51 13 72 36 (le mardi matin)

DES NOUVELLES DU FOOT AS ARMOY-LE LYAUD

Si les équipes seniors connaissent cette saison quelques difficultés sportives après un changement d'entraîneur et de joueurs chevronnés, l'avenir paraît assuré avec l'arrivée des jeunes pour prendre la relève.

Grande satisfaction avec la réussite du groupement avec Perrignier en U15-U17-U19 (ALPES Armoy-Le Lyaud-Perrignier entente sportive) avec comme Président Christophe Miguet et toujours beaucoup de compétences et disponibilités des responsables techniques et entraîneurs.

A ce sujet, le club est à la recherche de parents appréciant le football pour encadrer et coacher les équipes de jeunes. Ils seront tous les bienvenus dans notre club (contact Responsable jeunes : Thomas au 06 86 80 58 15).

La saison dernière, une barrière a été installée autour du terrain du stade d'Armoy sur demande des instances du district de Haute-Savoie. Les abords ont été nettoyés et déboisés par les agents du SIVOM, ce qui rend ce stade un endroit très agréable de la commune. A savoir que le stade est occupé tous les jours de la semaine pour les entraînements et les matchs U13-U15-U17-U19 et vétérans. Merci aux municipalités pour leur aide matérielle.

Le club compte plus de 180 licenciés avec un comité de 21 personnes, il est présidé par Louis Bel avec comme comité directeur - Vice-présidents Pierre Ghio et Claude Roguier, trésorier Jean-Yves Meynet et secrétaire, Agnès Mestrinaro.

Nous vous attendons nombreux au Loto et à la fête de l'été, les 28 et 29 juillet 2018.

APE

En mars un franc succès pour la vente de lacsagnes : plus de 1000 parts vendues au profit des animations et sorties scolaires. Mais pour la vente de fleurs et le vide-greniers du mois de mai, la météo n'était pas de la partie ; le froid et la pluie ont perturbé cette manifestation mais un grand bravo aux bénévoles qui ont assuré cette journée.

AIDE AUX PERSONNES MALENTENDANTES

Peut-être avez-vous entendu parler de "SOURDINE la vie" ? Depuis deux ans, Emmanuelle Dumaz et son compagnon Alexandre Van Cauwenberghe habitent Armoy. C'est en 2011 qu'ils ont fondé cette association pour venir en aide aux personnes sourdes et malentendantes. Concernés par ce handicap, ils ont deux enfants qui eux sont entendants. Leurs objectifs : faire connaître l'association afin d'apporter aide, soutien, conseils aux personnes présentant ce handicap, mais aussi aux nouveaux parents confrontés à un diagnostic de surdit e pr coce pour leur enfant, leur permettre de les rencontrer avant une r ponse m dicale souvent pr conis e. C'est aussi œuvrer aupr s des services publics, des centres culturels afin que des services puissent exister : sous-titrage des films en salle de cin ma, mises   disposition d'une personne parlant la langue des signes (expositions, conf rences, r unions publiques...). Ils notent que la Haute-Savoie n'est pas un d partement tr s en pointe dans ces domaines, surtout lorsque l'on compare   la Suisse et Gen ve. C'est aussi organiser des cours de langue des signes qui s'adressent  galement aux entendants. "Il faut dire langue, et non pas langage car depuis 2005 en France, c'est une langue reconnue et officielle, et non plus un langage" pr cisent Emmanuelle et Alexandre. Pour finir, ils organisent  galement des moments conviviaux o  malentendants et enten-

dants partagent des moments de vie : voyages, sorties montagne, ski, caf  conf rence, bowling... Alors, malentendants, entendants, si vous  tes sensibilis s   cette d marche, que vous avez un peu de temps, n'h sitez pas   les contacter :

sourdinelavie@gmail.com

Tous les b n voles sont les bienvenus...



ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT EN CHABLAIS EST UN LIEU D'INFORMATION SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS DE CHACUN

Ouverte   tous, elle propose un accompagnement pour les victimes ainsi qu'un espace de r solution des conflits. C'est un service de proximit , gratuit, anonyme et confidentiel.

- L'acc s au droit : des juristes vous renseignent sur des questions relatives au droit du travail, au droit de la famille, au droit locatif,... du lundi au vendredi, sans rendez-vous.
- L'aide aux victimes, assur e par l'association AVIJ des Savoies, vous informe et vous aide dans vos d marches si vous  tes victime de violences, d'agressions sexuelles, de vols, d'escroqueries... sur rendez-vous.
- L'aide   la r solution amiable des litiges... sur rendez-vous.

10, chemin de Morcy - Tour n  15 - La Versoie
Thonon-les-Bains

T l. 04 50 17 04 82

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 8 h 30   12 h 30
(sauf jeudi 9 h 30   12 h 30) et de 14 h   17 h





IMPÔTS : LE PRÉLEVEMENT À LA SOURCE

L'arrivée du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019 modifiera les modalités de paiement de l'impôt sur le revenu. Le décalage d'un an entre la perception des revenus et l'impôt correspondant disparaît : en 2019, chacun paiera l'impôt sur ses revenus perçus en 2019. Maryvonne LE BRIGNONEN, directeur du projet "prélèvement à la source" à la direction générale des Finances publiques revient sur ce changement.

Quels sont les principes du prélèvement à la source ?

L'impôt sera directement prélevé chaque mois sur les revenus (salaire, pensions, revenus de remplacement, etc.) perçus par l'intermédiaire d'organismes collecteurs (employeur, caisses de retraite, pôle emploi), en fonction du taux de prélèvement du foyer fiscal. Pour les bénéficiaires de revenus fonciers, de pensions alimentaires ou issus d'activités indépendantes, l'impôt sera acquitté au moyen d'acomptes mensuels par prélèvement bancaire.

Le prélèvement à la source entre en vigueur pour le 1^{er} janvier 2019. Comment les contribuables prendront-ils connaissance de leur taux personnalisé en 2018 ?

Pour ceux qui déclarent leurs revenus en ligne, le taux personnalisé et le montant des acomptes pour les revenus perçus sans intermédiaires (ex loyers) seront communiqués à l'issue de la déclaration en ligne. À ce moment-là, ils pourront aussi adapter leur prélèvement à la source. Pour ceux qui déposent une déclaration de revenus "papier", le taux personnalisé et le montant des acomptes seront communiqués sur l'avis d'impôt durant l'été. Ils pourront adapter leur prélèvement à la source à compter de la mi-juillet.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la faculté "d'adapter le prélèvement à la source" ?

Sans démarche de la part des contribuables, l'administration fiscale transmet automatiquement le taux personnalisé du foyer aux organismes collecteurs et des acomptes sont prélevés mensuellement sur leur compte bancaire pour les revenus perçus directement. Pour faire face à certaines situations particulières, les contribuables peuvent exercer différentes options.

Les contribuables mariés ou pacsés peuvent choisir d'individualiser leur taux de prélèvement personnalisé. En cas de différence importante de revenus au sein du couple, cette option permet à chacun de voir appliquer par son organisme collecteur un taux de prélèvement représentatif de ses revenus personnels. Cette option ne modifie pas le total des prélèvements, elle les répartit différemment.

Les salariés peuvent choisir de ne pas transmettre leur taux personnalisé à leur(s) employeur(s). Un taux non personnalisé correspondant à leur niveau de rémunération est alors appliqué. Ce taux est défini dans la grille de taux fixée par la loi de finances et est similaire à celui applicable à un célibataire sans personne à charge. Dans la très grande majorité des cas, ce taux sera

supérieur au taux personnalisé et les sur-prélèvements éventuels seront remboursés l'année suivante par l'administration fiscale. Si le choix de cette option entraîne un prélèvement moins important que celui qui aurait dû être payé avec le taux personnalisé, le contribuable devra régler chaque mois le complément directement à l'administration fiscale.

Ceux qui perçoivent des revenus sans intermédiaire peuvent choisir de payer leurs acomptes sur un rythme trimestriel et non mensuel.

Quelles sont les conséquences pour les personnes non imposables ?

Le prélèvement à la source ne change rien pour les non imposables. Ils n'auront aucun prélèvement et ce, quelle que soit la source de leurs revenus.

Le prélèvement à la source met-il fin au dépôt de la déclaration de revenus ?

Une déclaration de revenus devra toujours être déposée annuellement. Elle permettra pour chaque foyer fiscal, de déterminer son taux de prélèvement personnalisé et de faire le bilan de l'ensemble de ses revenus et de ses dépenses ouvrant droit à des réductions ou crédits d'impôt. Par exemple, la déclaration des revenus 2017 servira de base au calcul du taux personnalisé appliqué aux revenus en 2019.

Qu'advient-il des revenus perçus 2018 ?

Le principe est le suivant :

- l'impôt normalement dû au titre des revenus courants entrant dans le périmètre de la réforme perçus en 2018 sera annulé ;
- les revenus exceptionnels par nature et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés (ex : prestation de retraite servie sous forme de capital, rupture de contrat de travail d'activité, etc.)

Le bénéfice des dépenses faites en 2018, ouvrant droit à des réductions et crédit d'impôt est-il conservé ?

Oui, le bénéfice des dépenses ouvrant droit à des réductions et crédits d'impôt est maintenu. Dans le cas général, l'avantage fiscal correspondant sera restitué aux contribuables par l'administration à l'été 2019.

Par ailleurs, les contribuables qui ont bénéficié en 2018 d'un crédit d'impôt "service à la personne" (frais de garde des enfants de moins de 6 ans et emploi à domicile), recevront un acompte de 30 % au premier trimestre 2019 et le solde à l'été 2019.

Retrouvez plus d'informations sur les sites

www.prelevementalasource.gouv.fr et www.impots.gouv.fr et au 0 811 368 368 (service 0,06 €/min+prix appel)

Animations

- Samedi 24 mars l'**atelier Kirigami** a réuni une vingtaine de participants de 13 à 75 ans, de nombreux confirmés et une dizaine de personnes débutantes. Fort de ce succès l'atelier sera reconduit le samedi 15 décembre afin de préparer vos cartes sur le thème de Noël, vœux de nouvelle année ou autre.



- L'**atelier d'écriture "Les mots cœurs"** se réunit à la bibliothèque toutes les 3 semaines, prochaines dates : 7 et 27 juin dès 17 h 30.

- La **préparation du n°4 du journal Kenotte** est en cours, les petits journalistes se réunissent le samedi matin à la bibliothèque à 10 h 30 ; prochaine date : le 9 juin.

*Vous aimez lire, ou raconter des histoires,
vous disposez d'un peu de temps libre ?
Vous souhaitez partager votre passion
ou la transmettre ?
Venez rejoindre notre équipe de bénévoles.
C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.*

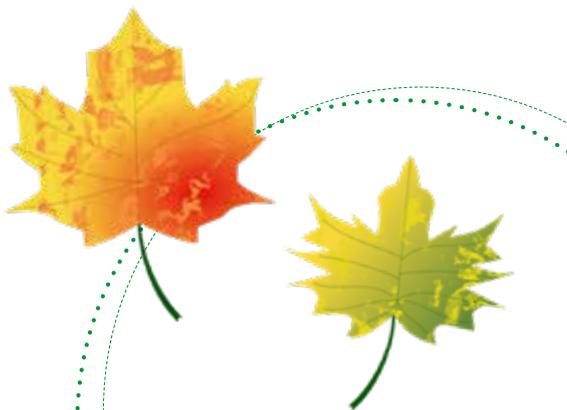
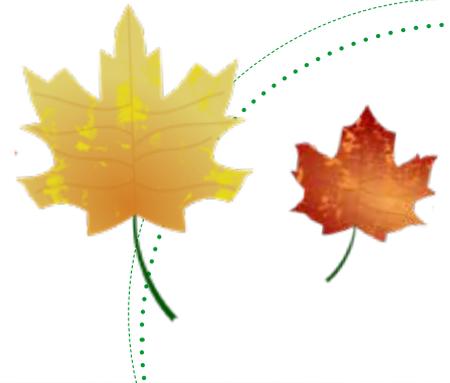


*Coup de cœur d'Isabelle :
"A la lumière du petit matin"
d'Agnès Martin-Lugand*

À l'approche de la quarantaine, Hortense se partage entre son métier de professeur de danse et sa liaison avec un homme marié. Elle se dit heureuse, pourtant elle devient spectatrice de sa vie et est peu à peu gagnée par un indicible vague à l'âme qu'elle refuse d'affronter. Jusqu'au jour où le destin la fait trébucher... Mais ce coup du sort n'est-il pas l'occasion de raviver la flamme intérieure qu'elle avait laissée s'éteindre ?

Dans ce roman, Agnès Martin-Lugand nous livre une magnifique histoire d'espoir. Il est toujours temps de stopper la course folle du quotidien, de bousculer ses habitudes, de se poser, de réfléchir avant de repartir. Il n'y a pas d'âge pour changer de route au cours du voyage de la vie. Il n'y a pas d'âge pour poser des bagages encombrants, pas de date de péremption pour se nourrir de bonheur et de joies.





SÉANCE DU 13 FÉVRIER

• **Demande de participation financière** auprès des Fonds Départementaux pour le Développement des Territoires (FDDT) : Conformément au plan de financement prévisionnel, une demande de participation financière auprès des FDDT sera sollicitée pour un montant de 97 142 euros pour la réalisation d'un trottoir le long de la RD 26 (secteur des Prés carrés), pour un montant de 2 976 euros pour le remplacement de l'installation d'éclairage de la salle polyvalente par une nouvelle installation de projecteurs LED (consommation d'énergie divisée par cinq) et pour un montant de 10 654 euros pour le remplacement dans la salle de réunion des convecteurs électriques par quatre radiateurs à inertie.

• **Aménagement de la RD 26** secteur des Prés Carrés-Les Passieux : un groupement de commandes sera constitué entre la commune d'Armoy et le SYANE pour l'aménagement d'un trottoir et l'enfouissement des réseaux.

• **Consultation Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéronautique relatif à l'aéroport de Genève :**

approbation de l'avis proposé par Thonon Agglomération exigeant que les trajectoires d'atterrissage et de décollage ne survolent pas les territoires habités et soient déportées au milieu du lac et soulignant qu'il est indispensable d'améliorer l'accessibilité de l'aéroport.

SÉANCE DU 13 MARS

Présentation du projet d'arrêt de la révision du Plan Local d'Urbanisme :

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable s'organise en trois grandes thématiques qui constituent des axes de développement.

La mise en œuvre d'une politique urbaine en faveur du maintien de la cohésion sociale et du confortement de la vie du village.

- Conforter le centre village.
- Œuvrer en faveur de la mobilité avec toute une série de conditions à mettre en place au niveau de la commune et de Thonon Agglomération.
- Œuvrer pour un développement démographique maîtrisé en conservant le dynamisme et la mixité de la population.

Préserver le patrimoine environnemental et culturel et améliorer le cadre paysager.

- Protéger les espaces naturels et agricoles.
- Prise en compte de l'environnement (qualité air, nature des sols...).

- Encadrer l'évolution du paysage communal "habité".

Valoriser le potentiel économique local

- Maintien de l'activité agricole.
- Soutenir les activités artisanales et tertiaires.
- Développer les activités touristiques et de loisirs.

La municipalité souhaite poursuivre un rythme maîtrisé et raisonné de la construction lui permettant d'atteindre un développement cohérent avec les perspectives d'accroissement démographique et les besoins en logements retenus par le SCOT à l'horizon 2030, à savoir 130 logements.

Pour atteindre cet objectif, l'effort portera notamment sur deux secteurs de renouvellement urbain au centre du village.

Sur le long terme, il existe un potentiel de logements en zone 2AU dans les espaces interstitiels mais soumis à examen des nouveaux équilibres au niveau du PLUi. L'urbanisation de ces secteurs devra être encadrée par des OAP.

La diversification de l'offre en logement s'appuie sur deux OAP compatibles avec le règlement du secteur. La première OAP en permettant d'imposer une organisation sur des terrains privés favorise aussi la sécurisation du centre village, la préservation d'espaces publics et la prise en compte des commerces existants. Dans la cadre de la deuxième OAP, il sera possible d'imposer du logement locatif aidé afin de répondre à la forte demande de 32 logements sociaux inscrits au Programme Local de l'Habitat.

Les besoins des gens du voyage en cours de sédentarisation sont pris en compte au sein du STECAL N°1. Pour poursuivre cette hypothèse de croissance, un équilibre doit être trouvé entre la nécessité de construction et la volonté de prise en compte de la valeur écologique et paysagères des espaces agricoles et naturels au travers des dispositions de l'OAP patrimoniale et ses trois actions :

- Protéger et mettre en valeur la trame verte et bleue de la commune pour la préservation des espaces de nature ordinaire et les principales masses boisées.
- Protéger et mettre en valeur le grand paysage par une protection réglementaire renforcée et un développement qualitatif de l'urbanisation envisagé dans le cadre d'OAP sectorielles.
- Protéger et mettre en valeur le cadre bâti et ses abords pour une préservation et une valorisation des ensembles bâtis et leurs abords ainsi que des éléments du patrimoine bâti isolé, pour l'insertion paysagère des constructions neuves à travers des dispositions réglementaires spécifiques.

SÉANCE DU 20 MARS

- **Bibliothèque** : Madame Sacchet présente le rapport annuel de la Bibliothèque municipale d'Armoiy ; celle-ci s'inscrit dans un réseau intercommunal avec Cervens, Orcier et Perrignier. Avec 400 emprunteurs, la bibliothèque est la deuxième du réseau ; ces bons résultats sont dus au travail réalisé par l'équipe de bénévoles et par Madame Sacchet, qui partira à la retraite le 26 mars.

- **Demande de subvention** au titre du produit des amendes de police :
Une participation financière de 9 000 euros sera sollicitée pour la réalisation d'un trottoir sur la RD 26.

- **Ecole** : Compte tenu du nombre d'élèves attendu, une classe sera fermée à la prochaine rentrée ; d'autre part, considérant l'accord de l'équipe éducative et des parents d'élèves, l'inspection académique a rendu un avis favorable à l'arrêt des TAP et au retour à la semaine de quatre jours à la prochaine rentrée.

- **Présentation du budget** :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017 :

Les résultats définitifs sont arrêtés ainsi :

Section de fonctionnement :

• Dépenses.....	640 433,84 €
• Recettes.....	831 591,62 €
• Résultat de l'exercice (excédent).....	191 157,78 €
• Résultat d'exécution N-1 (excédent).....	580 366,97 €
• Résultat de clôture (excédent).....	771 524,75 €

Section d'investissement :

• Dépenses.....	221 206,44 €
• Recettes.....	502 415,48 €
• Résultat de l'exercice (excédent).....	281 209,04 €
• Résultat d'exécution N-1 (déficit).....	38 926,60 €
• Résultat de clôture (excédent).....	242 282,44 €
• Solde des restes à réaliser (déficit).....	578 757,33 €
• Résultat cumulé (déficit).....	336 474,89 €

Affectation des résultats :

• Section de fonctionnement :	435 049,86 €
• Section d'investissement :	336 474,89 €

Ces sommes seront inscrites au budget primitif 2018.

BUDGET PRIMITIF 2018 :

La section de fonctionnement présente :

- Un montant total de dépenses arrêté à 741 293,33 €
 - Un montant total de recettes arrêté à 1 253 633,00 €
- Soit un suréquilibrage de 512 339,67 €.

La section d'investissement est équilibrée à 728 657,33 €.

SÉANCE DU 15 MAI

- **Régularisation des acquisitions de terrains Route de l'Ermitage** : Suite à l'établissement des documents d'arpentage des parcelles concernées, la délibération du 14 avril 2015, comportant des surfaces estimées, est rectifiée sur la base des surfaces exactes.

- **Etude de l'ONF pour l'aménagement du ravin des Mouilles** : deux solutions, d'un coût allant de 20 000 à 50 000 euros sont proposées pour limiter l'érosion de ce ruisseau qui reçoit une partie des eaux pluviales de la commune. Une présentation détaillée de ces deux options sera faite en cet automne.

- **Questions diverses** :

+ la dotation globale de fonctionnement (DGF) a diminué de "seulement" 1 600 euros cette année par rapport à 2017.

+ la commune ne souhaite pas développer la vidéoprotection sur son territoire (proposition de Thonon Agglomération, coût 20 000 euros par caméra).

+ "algeco" et panneaux lumineux : les achats ont été lancés (pour les panneaux, l'achat est finalement plus économique que la location sur la durée).

+ SIVOM : il est rappelé que le budget du SIVOM est de 880 000 euros (dont 532 000 en dépenses de personnel, 23 agents) ; les dépenses d'investissement sont partagées à 50 % entre chaque commune, les dépenses de fonctionnement sont proratisées en fonction du temps de travail pour le domaine technique et en fonction du nombre d'élèves pour le groupe scolaire.

+ révision du PLU : Arrêt le 24 avril à l'unanimité du PLU de la commune d'Armoiy par Thonon Agglomération.

+ obtention d'une subvention de 90 000 euros au titre de la DETR pour la création du trottoir sécuritaire le long de la RD 26.

LA FERME DE TROSSY

Horaires
Lundi au samedi :
9 h 30 - 12 h
16 h 30 - 19 h 30
Dimanche
et jours fériés :
9 h 30 - 11 h 30
18 h - 19 h 30

FABRICATION FERMIÈRE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

Bella'Pizza
et Empanadas

1, rue des Ursules - THONON
04 50 71 97 27
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

6, rue de l'Eglise - EVIAN
04 50 49 75 02
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

571, route de Bonnatrait
SCIEZ-BONNATRAIT
04 50 72 12 94
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

3565 Chef-Lieu - ARMOY
06 10 66 28 31
ouvert du mercredi au dimanche soir uniquement
de 18 h 00 à 21 h 30 - le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 00

10 PIZZAS ACHETÉES = 1 € OFFERT
www.bella-pizza.fr

SwissLife

Éric VUAGNAT
Franck TUPIN

GÉRONS VOTRE AVENIR

Toutes solutions d'assurances
Particuliers et Professionnels

"Le Don Bosco" - 10, av. du G^l-de-Gaulle - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 65 75 - Fax 04 50 26 18 83
vuagnat-tupin.ag@swisslife.fr n° ORIAS 07006421

DÉCHETS : DU CIVISME À LA PORTÉE DE CHACUN...

Ne vous débarrassez pas de vos mauvaises herbes, tontes, feuilles mortes, broyat ... déchets de la cuisine... Rien ne se perd, tout se transforme. Profitez des opportunités de votre jardin pour recycler, c'est naturel et gratuit.

Sinon, n'oubliez pas que nous avons la chance d'avoir une déchetterie sur la commune d'Allinges où chacun peut se rendre gratuitement : emplissez vos sacs "spécial jardin", chargez et allez-y !

Cela évitera de trouver vos déchets ça et là sur le bord de nos routes et de nos chemins ...

*Nous sommes à la campagne...
Nous y sommes bien...
Respectons la nature !*

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les bruits de voisinage comprennent, entre autres, les bruits engendrés par les chantiers, les appareils hi-fi, les tondeuses et autres matériels à moteur ainsi que les cris et les aboiements. On entend par bruit de voisinage les sons qui causent un trouble excédant les inconvénients normaux du voisinage.

C'est pourquoi, afin de préserver le bien-être de tous, il est utile de rappeler la réglementation locale :



- Arrêté municipal n° 96/01 du 16 mai 1996 : l'utilisation des tondeuses à gazon, taille haies, motoculteurs, tronçonneuses,... **EST INTERDITE LES DIMANCHES ET JOURS FERIÉS.**

- Arrêté préfectoral n° 324DDASS/2007 du 26 juillet 2007 : les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses,

perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables de 8 h à 20 h et les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.**



Quant aux aboiements, les propriétaires de chiens doivent prendre les dispositions nécessaires afin que ceux-ci n'aboient pas toute la journée, durant leur absence.

OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

La gendarmerie veille sur votre logement pendant vos vacances : signalez votre départ à la brigade de Douvaine ou de Bons-en-Chablais par le biais d'un formulaire et des patrouilles diurnes et nocturnes seront faites à votre domicile pendant votre absence. Cette démarche est gratuite.

Il suffit de s'inscrire par le biais d'un formulaire - que vous pouvez télécharger depuis le site :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

(mots clés de recherche "tranquillité vacances")

ou que vous pouvez demander directement en gendarmerie. Ce formulaire est à remettre à la brigade la plus proche, de Douvaine ou de Bons-En-Chablais.

Vous trouverez également sur le site

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

des conseils afin de prévenir les cambriolages.

Bonnes vacances !



D **B**

Dominique BALANDRAS
ARTISAN CARRELEUR
34, impasse du Bois Poulet
Sur le MARTELET
74200 ARMOY
Tél. & Fax 04 50 71 59 38

Cabinet MIDROIT sarl

VOUS VENDEZ / VOUS LOUEZ
un appartement / une maison / tout autre bâtiment
Des diagnostics obligatoires sont à réaliser

Renseignez-vous au 04 50 71 16 36
ou sarl.midroit@wanadoo.fr

Amiante, Métré, Plomb, Performance Energétique,
Electricité, Gaz

Certifié **KNX**

sarl DANTONY ELECTRICITE

- Alarmes ■ Interphone ■ Domotique
- Automatisation de portails
- Chauffage électrique

129C, chemin de la Folatière, sur Lonnaz
74200 ARMOY - Tél. 06 27 13 42 17
dantony.electricite@yahoo.fr



Juin

- 23/06** **FÊTE DE LA MUSIQUE**
Comité des Fêtes
Salle polyvalente Armoy
- 30/06** **FÊTE DE L'ÉCOLE** APE Armoy/Le Lyaud
Champ Dunant Le Lyaud

Juillet

- 18/07** **DON DU SANG**
Salle communale du Lyaud
- 28/07** **LOTO DU FOOT**
Champ Dunant Le Lyaud
- 29/07** **VIDE-GRENIERS** Club de foot
Champ Dunant Le Lyaud

Septembre

- 01/09** **INSCRIPTION ACTIVITÉS FOYER RURAL**
ET **05/09** salle réunion Armoy

Octobre

- 13/10** **REPAS ANIMÉ**
Comité des Fêtes
Salle polyvalente Armoy
- 24/10** **DON DU SANG**
Salle communale du Lyaud
- 27-28/10** **EXPO ARTISANALE** Foyer Rural
Salle polyvalente Armoy

Novembre

- 03/11** **FÊTE DE LA CHATAIGNE**
Place des commerces Armoy
- 11/11** **CÉRÉMONIE**
- 17/11** **LOTO APE**
Salle polyvalente Armoy
- 23-25/11** **FILM DOCUMENTAIRE BIBLIOTHÈQUE**
- 30/11** **CONFÉRENCE LAC BAIKAL BIBLIOTHÈQUE**

Etat Civil

NAISSANCES

- DALY Auguste Julien Gaël , le 12 avril 2018
- PESNEL Lou, le 13 avril 2018
- MEIGNAN Jules Axel, le 6 mai 2018

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

- LUCAS Germaine Hélène Edmonde, le 11 février 2018
- DELAUNAY Guy Edmond, le 22 avril 2018



C.C.A.S.

Il peut vous renseigner sur les démarches administratives concernant l'aide sociale (aide alimentaire, logement, perte d'autonomie).

Un rendez-vous peut être pris en mairie en vue d'une visite à votre domicile.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARMOY

Tél. 04 50 70 57 68

Mail : bibliotheque@armoy.fr

Heures ouvertures :

Lundi 16 h 45 - 18 h 45

Mercredi 14 h - 17 h 30

Vendredi 16 h 45 - 18 h 45

Samedi 9 h 30 - 11 h 30

SIVOM (SERVICES TECHNIQUES, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE)

Monsieur Daniel CHAUSSÉE, Président

Tél. 04 50 73 97 84 - Fax 04 50 70 56 53

Mail : armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

ÉCOLES

École élémentaire et maternelle :

Madame Cathy CHIFFLET, Directrice : 04 50 70 54 52

SEMV (SYNDICAT DES EAUX DES MOISES ET VOIRONS)

Tél. 04 50 72 40 26 - Fax 04 50 72 40 60

Urgences : 06 86 46 06 28

ENEDIS (DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ)

08 10 33 32 74 ou 30 74

DÉCHETTERIE D'ALLINGES

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
Le samedi : 8 h 30 à 18 h 30 sans interruption (horaires d'été)

Tél. 04 50 73 98 59

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 04 50 36 11 02

(Bons-en-Chablais)

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Pôle Santé Armoy :

• Cabinet de Kinésithérapie :

Thierry Coupeau : 04 50 73 78 53

• Orthophoniste :

Marielle Bluteau : 06 45 54 88 53

• Cabinet infirmier d'Armoy :

Johanna Gauch et Anne-Sophie Favier-Mer
06 21 21 80 91

• Masseur-kinésithérapeute :

Sylvie Beck-Mottet - Soins à domicile
06 78 86 68 60

Pharmacie d'Allinges : 04 50 70 51 93

Cabinet infirmier des Allinges : 04 50 70 50 44

